



Strasbourg, 28 février 2022

CDPC-EC(2022)4

COMITÉ EUROPÉEN POUR LES PROBLÈMES CRIMINELS (CDPC)

GRUPE DE TRAVAIL SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DROIT PÉNAL (CDPC-EC)

RAPPORT DE RÉUNION

4^{ème} réunion

24-25 février 2022

Téléconférence

Document préparé par le Secrétariat du CDPC
Direction générale I - Droits de l'homme et État de droit

Suite à ses décisions prises lors de la 78ème réunion plénière des 3-4 novembre 2020, le Comité Européen pour les Problèmes Criminels (CDPC) du Conseil de l'Europe a créé un groupe de travail ad hoc sur l'environnement et le droit pénal (CDPC-EC), composé d'experts désignés par les membres du CDPC. Le groupe de travail s'est vu confier la tâche principale d'évaluer si l'élaboration d'une nouvelle Convention du Conseil de l'Europe sur la protection de l'environnement par le droit pénal, destinée à remplacer la Convention existante de 1998 (STE n° 172), est réalisable et appropriée ou non, par le biais d'une étude de faisabilité complète produite par le groupe de travail.

Le groupe de travail a tenu sa quatrième et dernière réunion via la plateforme électronique KUDO, les 24 et 25 février 2022. M. Thomas Grégoire, le Président du groupe de travail, a ouvert la réunion, souhaité la bienvenue à tous les participants et présenté les évolutions accomplies par le groupe de travail, à savoir qu'il avait, à ce jour, tenu trois réunions ; la première pendant laquelle le groupe de travail a convenu d'envoyer des réponses écrites à trois Points de contribution concernant (1) les raisons pour lesquelles la Convention de 1998 n'a pas été signée ou ratifiée, (2) les éléments ou articles de la Convention de 1998 qui restent pertinents aujourd'hui et enfin, (3) l'interdépendance (le cas échéant) entre le droit pénal et le droit administratif dans chaque système juridique national. La deuxième réunion a donc été consacrée à l'examen de ces contributions, en convenant d'intégrer les conclusions dans le projet préliminaire d'étude de faisabilité préparé par l'expert scientifique, Professeur Véronique Jaworski. Suite à l'examen de ce projet préliminaire lors de la troisième réunion, le groupe de travail a été invité à soumettre des commentaires écrits qui pourraient être intégrés dans un texte révisé par le Secrétariat. Sur cette base, le Président a remercié les délégations pour les commentaires envoyés.

Le Président a ensuite souligné que l'objectif de la quatrième réunion était de se consacrer à l'examen et à la finalisation du projet d'étude de faisabilité révisé. M. Carlo Chiaromonte, Secrétaire du CDPC, a donné un aperçu des méthodes de travail, à savoir que la quasi-totalité des commentaires reçus, dans la mesure du possible, ont été intégrés par le Secrétariat dans le document révisé qui a ensuite été envoyé au groupe de travail pour qu'il l'examine avant la réunion, à la fois sous forme de modifications suivies et de format propre. La réunion a donc été consacrée à la discussion du texte révisé et de tout autre commentaire additionnel en vue de sa finalisation.

Le Président a proposé d'examiner le projet d'étude de faisabilité en procédant à une analyse chapitre par chapitre et a donné la parole aux délégations. Le groupe de travail a exprimé son appréciation pour le travail qui a été effectué et pour l'inclusion des propositions faites dans le nouveau texte. D'autres changements ont été apportés, notamment l'incorporation du principe de légalité lors de l'examen de l'identification, de la définition et de l'incrimination des crimes contre l'environnement. L'accent a également été mis sur le respect des cadres juridiques nationaux existants, sur la définition des références à des termes tels que « dumping environnemental » et « criminalité organisée » et sur le rôle important du Conseil de l'Europe dans le domaine de la protection de l'environnement, compte tenu notamment de ses travaux substantiels et fructueux dans le domaine du droit pénal, comme l'indiquent les traités existants tels que les conventions de Budapest et d'Istanbul.

En outre, l'importance du maintien de l'interdépendance cohérente du droit administratif et du droit pénal par un futur Comité de rédaction a été soulignée, en gardant à l'esprit l'opinion largement partagée par les Etats sur cette question. Le groupe de travail a également convenu de souligner l'inclusion des mesures de réparation et de *l'actio popularis* en tant que solutions facultatives, afin de respecter les différences dans les législations nationales.

Suite aux délibérations du premier jour de la réunion, le Secrétariat a mis à jour le projet d'étude de faisabilité avec les changements proposés et l'a envoyé au groupe de travail pour examen. Le deuxième jour de la réunion a été consacré à l'examen final du texte dans lequel les dernières modifications avaient été apportées.

Sur cette base, le groupe de travail a approuvé le projet d'étude de faisabilité et a convenu de l'envoyer au CDPC pour examen et adoption finale. Le Président a conclu la réunion en exprimant sa sincère reconnaissance à tous les membres du groupe de travail, y compris l'expert scientifique, pour les contributions fructueuses et les discussions tenues, et a fait également référence aux circonstances difficiles du contexte international suite à la crise en Ukraine.

ANNEXE I – ORDRE DU JOUR

24 février 2022	
14h00	Ouverture de la réunion Bienvenue et remarques introductives, par M. Thomas GRÉGOIRE, président du Groupe de Travail CDPC-EC, et M. Carlo CHIAROMONTE, chef de la Division Droit Pénal
	Présentation du projet révisé d'étude de faisabilité sur la protection de l'environnement par le droit pénal
	Examen du projet d'étude de faisabilité
17h00	<i>Clôture du premier jour</i>

25 février 2022	
10h00	Continuation
12h30	<i>Pause de midi</i>
14h30	Approbation de l'étude de faisabilité
	Identification des prochaines étapes et résumé des discussions
17h00	<i>Observations finales et clôture de la réunion</i>

ANNEXE II - LISTE DES PARTICIPANTS**MEMBER STATES / ETATS MEMBRES****ALBANIA / ALBANIE**

Mr Bledar MUSTAFARAJ, Prosecutor, Head of Penal Law Unit, Directorate of Penal and Civil Law
Ministry of Justice of Albania

AUSTRIA / AUTRICHE

Mr Christian MAYER, Desk Clerk of two units in Criminal Legislation Directorate at the Ministry of Justice

BELGIUM / Belgique

Mme Sylvie HILGERS, Fonctionnaire sanctionnatrice déléguée – Attachée, Service public de Wallonie,
Agriculture ressources naturelles environnement, Département de la Police et des Contrôles

Mme Delphine WYNANTS, Attachée, SPF Justice, Direction générale de la Législation, des Libertés et des
Droits fondamentaux, Direction Droit pénal, Service des infractions et procédures particulières

Ms Robertine DEGRAVE, Representative of the Brussels-Capital-Region

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Ms Sanela LATIĆ, Head of the Department for Cooperation with Judicial Bodies – Ministry of Justice

BULGARIA / BULGARIE

Mr Milen GEORGIEV, Chief Expert, “International legal cooperation and European affairs” Directorate, Ministry
of Justice of the Republic of Bulgaria

Ms Tea PENEVA, Expert, “International legal cooperation and European affairs” Directorate, Ministry of Justice
of the Republic of Bulgaria

CYPRUS / CHYPRE

Ms Lina CHATZIATHANASIOU, Counsel of the Republic, Law Office of the Republic

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Mr Šimon PEPŘÍK, Legislative Department, Ministry of Justice of the Czech Republic

ESTONIA / ESTONIE

Ms Mare TANNBERG, Adviser, Penal Law and Procedure Division, Criminal Policy Department, Ministry of
Justice

FINLAND / FINLANDE

Ms Leena MÄKIPÄÄ, Senior Ministerial Adviser, Legislative Affairs, Department for Criminal Policy and
Criminal Law, Ministry of Justice

Ms Heidi NUMMELA

Senior Specialised Prosecutor, National Prosecution Authority, Prosecution District of Southern Finland

FRANCE**Chair / Président**

M. Thomas GREGOIRE, Chef du bureau de la négociation pénale européenne et internationale, Ministère de la justice

M. Pierre BECKERS, Magistrat – Adjoint au chef du bureau de la négociation pénale européenne et internationale
Magistrate – Deputy head of the Office for European and international negotiations in criminal matters, Ministère de la justice

GEORGIA / GÉORGIE

Ms Nino LATSABIDZE, Deputy Head of International Relations and European Integration Department, Ministry of Environmental Protection and Agriculture of Georgia

Ms Mariam KOTOLASHVILI, Specialist, Department for International Relations and Legal Affairs, Office of the Prosecutor General of Georgia

GERMANY / ALLEMAGNE

Mr Markus BUSCH, Federal Ministry of Justice and Consumer Protection

Ms Katherina NEUFFER, Federal Ministry of Justice and Consumer Protection

GREECE / GRÈCE

Mr Christos NAINOTOS, Deputy Prosecutor of the Court of First Instance of Thessaloniki

NORTH MACEDONIA / MACEDOINE DU NORD

Ms PhD. prof Marina MALISH SAZDOVSKA, Professor at Faculty of Security

PORTUGAL

Mr António FOLGADO, Legal Adviser, Cabinet of the Minister for Justice

ROMANIA / ROUMANIE

Ms Mariana RADU, Assistant to the National Member for Romania at Eurojust

RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE

Mr Mikhail MOTURENKO, Senior Prosecutor of the International Cooperation Department of the Organizational and Legal Directorate of the Main Directorate of International Legal Cooperation of the Prosecutor General's Office of the Russian Federation

SLOVENIA / SLOVÉNIE

Mr Klemen PRINCES, Criminal Law expert, International Cooperation Department, Ministry of Justice of the Republic of Slovenia

SWITZERLAND / SUISSE

Mme Manon SIMON, Juriste, Département fédéral de justice et police DFJP, Office fédéral de la justice OFJ, Domaine de direction Droit pénal, Unité Droit pénal international

Mme Géraldine ZUMWALD, Juriste, Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC, Office fédéral de l'environnement OFEV, Division Droit, Service Coordination de l'exécution et de la surveillance

TURKEY / TURQUIE

Mr Hikmet YILDIZ, Rapporteur Judge, Directorate General for International Relations and EU Affairs, Ministry of Justice of the Republic of Turkey

Mr Güray GÜÇLÜ, Legal Counselor, Permanent Representation of Turkey to the Council of Europe

UNITED KINGDOM / ROYAUME UNI

Ms Fatima KHOEI, Environment and Human Rights Policy Advisor, Environmental Governance Team, Natural Environment, Trees and Landscape Directorate, Department for Environment, Food and Rural Affairs

Mr Andrew THOMPSON, Ministry of Justice

EXPERTS / INTERVENANTS

Mme Véronique JAWORSKI, Senior Lecturer, University of Strasbourg, Researcher at the SAGE political social sciences laboratory / Maître de conférence HDR à l'Université de Strasbourg, Chercheur à SAGE

* * * *

EUROPEAN UNION / UNION EUROPÉENNE

Ms Claudia KORTHALS, Responsible for the revision of the Environmental Crime Directive, European Commission

Mr Simon HOFMANN, European Commission, DG JUST, Unit B1 – General Criminal Matters

* * * *

SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF EUROPE
SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Directorate General of Human Rights and Rule of Law /
Direction Générale des droits de l'Homme et Etat de Droit

Mr Carlo CHIAROMONTE	Head of Criminal Law Division / <u>Secretary to the CDPC</u> Chef de la Division du droit pénal / <u>Secrétaire du CDPC</u>
Ms Phoebe JAMIESON	Criminal Law Division / Division du droit pénal
Ms Lucy ANCELIN	Assistant / Assistante
Ms Claire ROBINS	Assistant / Assistante

Interpreters / Interprètes

Mme Claudine PIERSON

Mme Léa OUEDRAOGO